



DEJA PLUS DE 100 ADHERENTS A L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU SITE DE BETANGE

L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange, créée officiellement en décembre 2020, compte déjà plus de 100 adhérents. Une pétition en ligne lancée par la fédération Patrimoine-Environnement, les Vieilles Maisons Françaises et Urgences Patrimoine a recueilli plus de 1700 signatures.

L'association vise à réunir au sein d'une structure juridique ceux qui veulent sauvegarder le site de Bétange (parc, château et allée des Marronniers) et ses abords.

Un premier événement organisé par l'association est prévu le samedi 5 juin 2021 pour sensibiliser les habitants des communes riveraines de Florange et de Terville à la beauté de ce patrimoine.

L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange a rejoint plusieurs associations environnementales et patrimoniales (association A.R.B.R.E.S., C.P.E.P.E.S.C. Lorraine, Demeure Historique, Florange Patrimoine et Culture, Groupe National de Surveillance des Arbres, L.P.O. Moselle, Maisons Paysannes de France, fédération Patrimoine-Environnement, Sites & Monuments, Urgences Patrimoine, Vieilles Maisons Françaises) pour protéger le site de Bétange.

Celles-ci se mobilisent pour la sauvegarde du site et de ses abords face au projet d'autoroute A31 bis qui aurait des conséquences désastreuses et irrémédiables si la proposition d'un tunnel dans les abords n'était pas retenue. En effet, le site de Bétange constitue un lieu de mémoire intimement lié à l'histoire de la sidérurgie lorraine ainsi qu'un poumon vert et un véritable corridor écologique au cœur d'un territoire déjà fortement urbanisé.

L'Association proposera le samedi 5 juin 2021 un premier événement. Les habitants des communes voisines de Florange et de Terville seront invités pendant une après-midi à découvrir ce patrimoine historique, architectural et écologique dont la beauté contribue à la qualité de leur cadre de vie. Des associations partenaires animeront des stands sur le patrimoine et l'environnement.

Pour rejoindre l'association, il est possible d'adhérer en ligne ou par chèque à l'ordre de l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange. La cotisation annuelle s'élève à 5 €.

CONTACT PRESSE

Association de Sauvegarde du Site de Bétange
Château de Bétange
57190 Florange

sauvegarde.betange@gmail.com

www.chateaubetange.com



GNSA Site de Bétange



POUR ADHÉRER :

- EN LIGNE :
[HTTPS://WWW.HELLOASSO.COM/ASSOCIATIONS/ASSOCIATION-DE-SAUVEGARDE-DU-SITE-DE-BETANGE/ADHESIONS/BULLETIN-D-ADHESION-4](https://www.helloasso.com/associations/association-de-sauvegarde-du-site-de-betange/adhesions/bulletin-d-adhesion-4)

- PAR CHÈQUE :
À L'ORDRE DE "ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU SITE DE BÉTANGE"

Le site de Bétange

Le site de Bétange est composé d'un parc à l'anglaise de 65 hectares, d'un château et d'une grille de clôture de 3600 mètres, auxquels on accède par une allée bordée par 156 marronniers centenaires de 650 mètres de long.

Le parc, le château et la grille sont inscrits Monuments Historiques.

Un poumon vert et corridor écologique

Le site constitue un poumon vert et un corridor écologique, uniques à l'ouest de Thionville, au cœur de la vallée sidérurgique de la Fensch, entre la forêt domaniale de Florange et la Moselle.

L'allée d'accès principal, dite "allée des Marronniers" a remporté plusieurs prix : concours d'allées d'arbres de l'association Sites & Monuments, label « Ensemble Arboré Remarquable » par l'association A.R.B.R.E.S. Elle est également « Refuge L.P.O. » et « Refuge pour les Chauves-Souris » de la C.P.E.P.E.S.C. Lorraine avec plusieurs espèces protégées dont le Grand Rhinolophe, particulièrement vulnérable aux infrastructures routières.

Le parc et l'allée abritent une biodiversité importante : 37 espèces d'oiseaux dont 28 espèces protégées recensées par la L.P.O. et un chêne de 450 ans labellisé « Arbre remarquable ».

Un lieu de mémoire intimement lié à l'histoire de la sidérurgie lorraine

Le site de Bétange est également un lieu de mémoire intimement lié à l'histoire de la sidérurgie lorraine avec les familles Wendel, Gargan et Mitry. C'est aujourd'hui le seul domaine dans la vallée sidérurgique qui ait appartenu à des maîtres de forges et appartient encore à leurs descendants depuis près de 200 ans. Le parc, la grille et le château demeurent encore aujourd'hui la vitrine du magnifique savoir-faire des sidérurgistes lorrains.

Un lieu de mémoire lié à l'Histoire

Le parc de Bétange abrite cinq blockhaus numérotés qui font partie de la ligne Maginot construits par le génie français en 1939. Le château fut une école de cadre nazis pendant la Seconde Guerre Mondiale avant d'être libéré par les troupes commandées par le Général Patton qui se rendit à Bétange en 1944 et occupa les lieux.

Le site de Bétange et le projet A31 bis

Le projet A31 bis : des tracés aux conséquences écologiques irréversibles

Les tracés F4 et F10 issus de la concertation de 2019 passent dans le périmètre de protection Monuments Historiques du site de Bétange et coupent le corridor écologique dont fait partie l'allée des Marronniers. Le passage en surface aurait des conséquences écologiques désastreuses en termes de pollution sonore, visuelle et atmosphérique à la fois sur le site de Bétange et sur le cadre de vie des habitants de Florange et de Terville.

Le tunnel, une solution qui pourrait préserver le site de Bétange

Parmi les tracés présentés en comité de suivi le 18 décembre 2020, le fuseau F4 tunnel C3 serait la solution la moins dommageable pour le site de Bétange. Il passe en tunnel sur 3,5 km dans les abords du site de Bétange et sous l'allée des Marronniers sous l'emplacement réservé de Florange depuis la sortie n°42 de l'A31. Le respect des obligations environnementales pour le tunnel est impératif pour la survie des marronniers qui composent l'allée.

Par ailleurs, le maire de Florange a proposé un tracé alternatif qui passe sur les friches industrielles d'Arcelor Mittal. Ce tracé préserve l'allée des Marronniers. Il mérite d'être étudié avec attention sous réserve du respect du périmètre de protection Monuments Historiques du parc de Bétange.

L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange est également attentive à ce que des études complémentaires soient menées de façon à permettre de désengorger le trafic routier actuel sur l'A31 : Réseau Express Métropolitain, voiture partagée, fret, écotaxe, dans la lignée des engagements que vient de prendre le Grenelle des Mobilités en Lorraine.